



Université  
de Bretagne-Sud

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud**

**SÉANCE du 20 décembre 2013**

---

**Délibération n° 110-2013**

Le conseil d'administration approuve la proposition d'ouverture d'un Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE) en 2014, sur le site de VANNES.

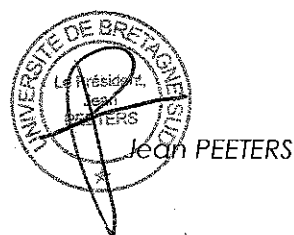
Membres en exercice : 27 membres

Votes : 18

Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 7

**Délibération adoptée.**

Visa du Président



Document(s) en annexe au présent extrait : Présentation du CUPGE - Licence MIS/PSI à l'UFR Sciences et Sciences de l'Ingénieur - Site de VANNES

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 06 janvier 2014

Document mis en ligne le : 07 janvier 2014

# Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE) Licence MIS / PSI, UFR SSI - Vannes

## Objectif de la formation

Le CUPGE vise à offrir aux étudiants de première et deuxième année de la licence une formation leur permettant de se préparer le mieux possible pour intégrer une école d'ingénieurs, sur concours ou sur dossier en fin de L2 ou de L3. Il s'adresse aux bacheliers scientifiques, via le site Admission Post Bac (APB). Le recrutement s'effectue après sélection sur dossier et entretien.

## Contexte de la demande à l'UBS

Une formation sélective de type CUPGE, figurant dans APB, est ouverte à l'UFR SSI pour la rentrée 2013 sur le site de Lorient. Nous demandons, pour la rentrée 2014, l'ouverture d'une formation CUPGE sur le site de Vannes, afin de dynamiser les formations en sciences sur l'ensemble de l'UFR SSI, la première année étant commune aux deux sites pour la licence MIS/PSI.

Notre demande est motivée par les constats suivants :

### 1. Complémentarité des compétences locales Vannes / Lorient à l'UFR SSI

Les compétences sur chacun des sites (Mathématique, Informatique, Statistique à Vannes et Physique-Sciences de l'ingénieur à Lorient) sont complémentaires et permettent de construire, sur les deux sites, une offre de formation composée de parcours cohérents et attractifs, donnant aux étudiants les atouts pour s'orienter

- soit vers l'ENSIBS dans l'une des spécialités proposées :
  - Informatique et Cyberdéfense (en alternance) – Vannes
  - Mécatronique et Génie industriel – Lorient
- soit vers toute autre formation de l'université dans le domaine de l'ingénierie scientifique
- soit vers une autre école (ENSI, Écoles Polytech, ENSAI, ISUP, INSA, etc.).

### 2. Évolution des enseignements d'informatique dans le secondaire

Nous devons tenir compte de l'évolution des enseignements dans les lycées qui intègrent maintenant la spécialité ISN (Informatique et Sciences du Numérique). Cette évolution est prise en compte au niveau des concours dans les écoles d'ingénieurs et nous devons à l'UBS proposer un parcours de formation adapté répondant à ce besoin.

### 3. Intérêt croissant des lycéens pour les filières sélectives

Les échanges avec les lycéens lors des portes ouvertes, forums et salons montrent qu'ils s'orientent prioritairement, en sciences, vers les filières sélectives. Une offre complète de CUPGE sur les deux sites de l'UFR permettra de recruter, en plus du recrutement actuel, des étudiants qui se seraient orientés vers une autre filière sélective.

La proposition se situe dans le cadre des formations actuellement proposées à l'UBS :

- licence première année MIS-PSI et deuxième année MIS à l'UFR SSI-Vannes,
- école d'ingénieurs ENSIBS à Vannes et Lorient.

Le cursus s'appuie sur les enseignements de licence MIS et PSI existants de l'UFR SSI. Depuis plusieurs années, un parcours préparatoire aux écoles d'ingénieurs (PPEI) existe à Vannes pour les étudiants de L1 (MIS-PSI) et L2 MIS. La principale modification proposée dans cette demande concerne la mise en place d'une sélection à l'entrée.

## **Formation**

Les étudiants suivent un enseignement pluridisciplinaire, plus étoffé que dans un parcours de licence classique et avec une sensibilisation à l'ingénierie :

- enseignements du parcours de licence associant sciences fondamentales, sciences pour l'ingénieur et formation générale (UECG),
- ouverture sur le monde de l'entreprise et de la recherche,
- ouverture à l'international (LV2 obligatoire et valorisation de séjours à l'étranger),
- tutorat et accompagnement individuel.

Les étudiants appartiennent à un groupe bien identifié permettant de leur dispenser, le cas échéant, des enseignements spécifiques tels que l'ouverture sur l'entreprise et à l'international dans l'UECG et un projet pluridisciplinaire au semestre 4.

Chaque semestre, une UE de « Sciences pour l'ingénieur » est à choisir parmi plusieurs UE proposées, ce qui permet à chaque étudiant de personnaliser son cursus en fonction de ses objectifs professionnels, selon un modèle couramment appliqué dans les universités étrangères.

Le cursus CUPGE comporte 4 semestres, chaque semestre étant composé de 7 UE prises parmi les UE existantes de licence :

- semestre 1 et semestre 2
  - 5 UE obligatoires : mathématiques (x2), physique, informatique, UECG,
  - 1 UE « Sciences pour l'ingénieur » au choix de l'étudiant (physique ou statistique),
  - 1 UE complémentaire « CUPGE » en informatique.
- semestre 3 et semestre 4
  - 5 UE obligatoires : mathématiques (x2), informatique (x2), UECG,
  - 1 UE « Sciences pour l'ingénieur » au choix de l'étudiant (mathématiques, informatique ou statistique),
  - 1 UE complémentaire « CUPGE » (informatique au S3 et projet pluridisciplinaire au S4).

La liste des UE est fournie en annexe.

## **Modalités d'évaluation des étudiants CUPGE**

Les étudiants ayant suivi avec succès leur parcours de licence ainsi que les enseignements complémentaires valident leur parcours CUPGE. Ils sont admis de droit dans les formations de l'UBS dans la continuité de leur parcours. Ils peuvent également présenter en fin de L2 les concours nationaux réservés aux étudiants des universités, ou présenter d'autres écoles d'ingénieurs sur dossier.

## **Modalités d'admission en CUPGE**

Les candidats au CUPGE expriment leurs vœux sur le portail APB. Ils constituent un dossier comprenant les résultats scolaires des classes de première et terminale.

Après examen du dossier par les enseignants des formations concernées, les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien de motivation conditionnant leur admission au CUPGE.